

L E T T R E

D E

M. DE MIRBECK,

*Commissaire national-civil, délégué
par le Roi aux Isles Françoises de
l'Amérique sous le vent,*

A M. DE LA COSTE,

Ministre de la Marine.

LETTRE

DE

M. DE MIRBECK,

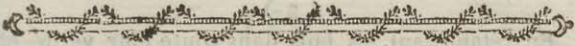
Commissaire national des Archives

pour la Région de la Normandie

à Monsieur le Ministre

A M. DE LA GOSSE,

Ministre de la Bibliothèque



LETTRE

*De M. DE MIRBECK, Commissaire National-
Civil, délégué par le Roi aux Isles Françaises
de l'Amérique sous le Vent,*

A M. DE LA COSTE, Ministre de la Marine,

Paris, le 19 juin 1792, l'an quatrième de la liberté.

Monsieur,

Je reçois, à l'instant, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier, et je me hâte d'y répondre, afin de dissiper, bien vite, les erreurs qu'elle renferme.

Voici, en propres termes, ce que vous m'avez écrit.

» J'ai reçu, Monsieur, avec votre lettre du 26 mai
» LE COMPTE SOMMAIRE que vous avez rendu au Roi,
» de l'état où vous avez laissé la Colonie. Je me suis
» empressé, le même jour, de mettre votre MÉMOIRE
» sous les yeux de sa majesté, qui m'a témoigné son
» étonnement de ce qu'il lui parvenoit aussi tard.

» En effet, Monsieur, avant que vous me l'eussiez
» adressé, les papiers publics avoient déjà appris au
» roi, que vous en aviez vous-même donné connois-
» sance à l'assemblée nationale. Sa majesté a observé
» que vos instructions vous prescrivoient une marche
» plus régulière. Elle m'a chargé, au surplus, de
» vous annoncer qu'elle lira VOTRE RAPPORT avec
» attention «.

Signé LA COSTE, ministre de la marine.

En rétablissant les faits dans toute leur vérité et leur exactitude, j'ose me flatter que vous ferez cesser l'étonnement de sa majesté, et qu'elle me rendra sa bienveillance, que je crois avoir méritée par mes travaux, mes services, mon attachement à sa personne sacrée et le zèle ardent qui m'a toujours enflammé pour sa gloire et le bien de l'état.

C'est à vous, Monsieur, en éclairant le Roi sur ma conduite, à réparer les torts qu'on m'a supposés pour me nuire. La justice et votre devoir vous le commandent : moi, je l'attends de votre probité.

Une explication simple et la vérité sans déguisement vous suffiront.

J'ai débarqué à Bordeaux, le 10 mai dernier. Je vous ai écrit, le 11, pour vous annoncer mon arrivée, et pour vous prévenir que j'avois à vous communiquer des choses de la plus grande importance. J'ai joint à ma lettre un exemplaire imprimé de celle que j'ai adressée, le 27 février précédent, à l'assemblée coloniale de la partie française de l'isle Saint-Domingue.

Vous avez reçu, par le même courier, une dépêche officielle très-détaillée de M. de Blanchelande, et datée du premier avril, veille de mon départ de la rade du Cap. Cette dépêche et ma lettre à l'assemblée coloniale ne pouvoient vous laisser aucun doute sur les circonstances impérieuses, qui avoient nécessité mon départ de la colonie.

Cependant, à mon arrivée à Paris, j'ai trouvé, dans le n°. 236 du journal des débats et des décrets, séance du samedi 19 mai, page 296, ce qui suit :

» Une lettre du ministre de la marine a donné des
 » nouvelles officielles de St-Domingue. Un mouve-
 » ment séditionnel a eu lieu au Cap. Il menaçoit direc-
 » tement M. de Blanchelande, et paroissoit exiger
 » son renvoi dans la métropole. Le calme a été ré-
 » tabli; mais toujours la guerre civile déchire la
 » partie Française de l'isle. M. de Mirbeck vient de
 » débarquer à Bordeaux et l'a écrit au ministre de
 » la marine. Il lui a annoncé, en même-tems, qu'il
 » alloit se rendre à Paris, et que M. Roume ne
 » devoit pas tarder à en faire autant. *M. la Coste*
 » *ne sait pas pourquoi ces commissaires ont aban-*
 » *donné leur mission et sont revenus en France* ».

Vous ne pouvez pas vous dissimuler, Monsieur, l'impression qu'a dû faire la tournure insidieuse de cette lettre. Vous lui aviez donné la plus grande publicité; elle avoit été lue dans le sein de l'assemblée nationale et ensuite imprimée dans les journaux. Comme cette lettre m'inculpoit, je devois donner à ma défense la même publicité que vous aviez donnée à l'attaque.

J'avois le plus grand intérêt de faire connoître les motifs qui m'avoient forcé, non pas d'abandonner ma mission, comme vous l'avez dit, mais de venir informer le roi et l'assemblée nationale de l'état affreux où étoit la Colonie, et des obstacles que le parti séditionnel, qui la tyrannise, avoit rassemblés et multipliés autour de moi et de mes deux collègues pour paralyser et anéantir nos pouvoirs.

En un mot, ma position exigeoit que je vinsse dire à l'assemblée nationale ce que vous lui avez dit vous-même à la séance du lundi matin, 28 mai : » que

» le devoir d'un fonctionnaire public finissoit là où
 » sa tâche devenoit impossible ». (Voyez le journal
 des débats et des décrets, n^o. 245, page 433.)

Vous savez , Monsieur , comment et pourquoi
 vous êtes parti de la Martinique, où vous remplissiez
 les mêmes fonctions que j'exerçois à Saint-Domingue.
 Vous en avez, sans doute, informé le roi et l'assem-
 blée nationale.

Quant à moi , je ne me suis rendu en France
 qu'après y avoir été autorisé par une délibération
 en bonne forme, qui a été communiquée officielle-
 ment à la municipalité du Cap , aux assemblées pro-
 vinciale et coloniale , et au général.

Je reviens au détail des faits.

Le lundi, 21 mai, je vous ai écrit et à M. le prési-
 dent de l'assemblée nationale.

Le mardi, 22, vous m'avez entendu dans la matinée.

Je devois être entendu, le même jour, à l'assem-
 blée nationale, dans la séance du soir. Cela avoit été
 annoncé dans les journaux ; mais cela n'a pas eu lieu
 par des causes qui me sont étrangères. Enfin je n'ai
 pu être entendu que le samedi, 26, à la séance du
 soir.

J'ai profité de ce délai pour rédiger mon Compte
 au roi. Je l'ai fait mettre au net et je vous l'ai envoyé
 le 26, accompagné de la lettre suivante.

» Monsieur, vous trouverez, joint à cette lettre,
 » le compte relatif aux objets *sur lesquels j'ai eu*
 » *l'honneur de vous entretenir, à mon arrivée de*
 » *Saint-Domingue.* Je vous prie d'avoir la bonté de
 » le mettre sous les yeux du roi. *Signé DE MIRBECK.* »

Ce n'est qu'après avoir rempli les formes que me

prescrivoit ma qualité de commissaire, délégué par sa majesté, que je me suis présenté à l'assemblée nationale. Il m'étoit impossible de suivre une marche plus régulière, dans la circonstance où vous m'aviez placé vous-même, en paroissant ignorer les véritables causes de mon départ.

Il ne faut pas perdre de vue, 1°. que les journaux n'ont parlé de mon Compte que le 27 mai et les jours suivans; et que ce Compte n'a été imprimé et distribué qu'environ quinze jours après sa date.

2°. Que je vous en ai porté plusieurs exemplaires, encore mouillés, sortant de la presse.

Je pense, Monsieur, que vous êtes actuellement bien convaincu que j'ai religieusement rempli mes obligations envers le roi qui m'a nommé, et l'assemblée nationale, qui, après m'avoir entendu, a approuvé ma conduite. Un tel suffrage me donne le droit de compter sur celui du roi; et j'ose croire que je l'obtiendrai, quand vous aurez mis sous les yeux de sa majesté les éclaircissemens contenus en cette lettre.

Signé DE MIRBECK.

